

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE #STOPUPOV



d'accords bilatéraux de libre-échange (ALE). Ces traités forcent les pays soit à instaurer un système de protection des variétés végétales (cas de l'OMC) soit à adhérer plus spécifiquement à l'UPOV (cas des ALE). Résultat : aujourd'hui, plus de 70 pays sont membres de l'UPOV.

Quels sont les impacts ?

L'UPOV et différentes lois sur les semences favorisent l'utilisation de semences commerciales très standardisées, sous prétexte qu'elles sont plus productives que les semences paysannes. Une fois adoptées, elles remplacent les variétés paysannes. Les agriculteurs et agricultrices développent alors une dépendance vis-à-vis des sociétés semencières, auxquelles il faut verser des redevances au titre des prétendus « [droits des obtenteurs](#) ». De plus, l'UPOV interdit aux producteurs et productrices de conserver librement les semences issues de leurs récoltes – la conservation et la réutilisation de leurs semences étant parfois même passibles de peines d'emprisonnement. Grâce à l'UPOV, les multinationales semencières ont renforcé leur emprise sur des semences essentielles à l'alimentation mondiale et en tirent d'énormes profits.

Il en résulte une érosion dramatique de la diversité biologique, tandis que les personnes cultivant la terre se retrouvent otages d'un modèle dominé par les multinationales. Aujourd'hui, quatre entreprises contrôlent à elles seules 60 % du marché mondial des semences. Un constat alarmant, surtout si nous voulons bâtir une souveraineté alimentaire fondée sur l'agroécologie.

La campagne StopUPOV, c'est quoi ?

Le 2 décembre 2021, à l'occasion des 60 ans de la privatisation des semences par l'UPOV, des centaines de collectifs paysans et

Qu'est-ce que l'UPOV ?

Depuis des millénaires, les petits producteurs et productrices cultivent, conservent, échangent et améliorent leurs semences locales. Ces pratiques ont permis de bâtir une formidable diversité biologique : des variétés végétales spécifiquement adaptées à certains types de sols, conditions climatiques, préférences sociales, besoins culturels, etc. Cette diversité permet aux agriculteurs et agricultrices de répondre aux besoins locaux et de répartir les risques. Mais au XXe siècle, dans les pays industrialisés, la sélection végétale a été dissociée de l'activité agricole elle-même. En Europe, des obtenteurs ont fait valoir des droits de propriété sur leurs variétés, afin d'empêcher les paysannes de les reproduire librement. En 1961, ils ont fondé l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), avec son propre ensemble de règles standardisées, appelées « droits des obtenteurs ». Ces règles permettent aux entreprises

semencières d'interdire légalement aux petites fermes de conserver et de réutiliser librement leurs semences pendant environ 25 ans. C'est un droit de monopole.

For seeds to be protected under UPOV, they have to be genetically uniform and stable. In this way, UPOV is meant to serve the industrial food system, which relies on standardised crops grown as monocultures. Because they lack diversity, these crops require agrochemicals like fertilisers, herbicides and pesticides to grow well. This puts small scale farmers, the environment and people's health at risk.

Qui soutient l'UPOV ?

Pendant de nombreuses années, les membres de l'UPOV étaient exclusivement des pays industrialisés. Mais depuis les années 1990, les gouvernements de ces pays exercent une pression croissante sur les pays du Sud global pour qu'ils rejoignent l'UPOV. Leur objectif : étendre le marché mondial des semences commerciales, dominé par leurs multinationales. Pour cela, ils utilisent des accords commerciaux, que ce soit dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou

d'organisations de la société civile du monde entier se sont regroupés pour dénoncer l'accaparement des systèmes semenciers par les grandes entreprises et [exiger le démantèlement de l'UPOV](#). Cette campagne vise à repousser l'expansion du système semencier industriel et à créer ou préserver un espace pour les semences paysannes, socle de la souveraineté alimentaire. Son objectif : mettre un terme à la marchandisation des semences dans le monde entier et laisser la biodiversité entre les mains des communautés rurales, en tant que bien commun.

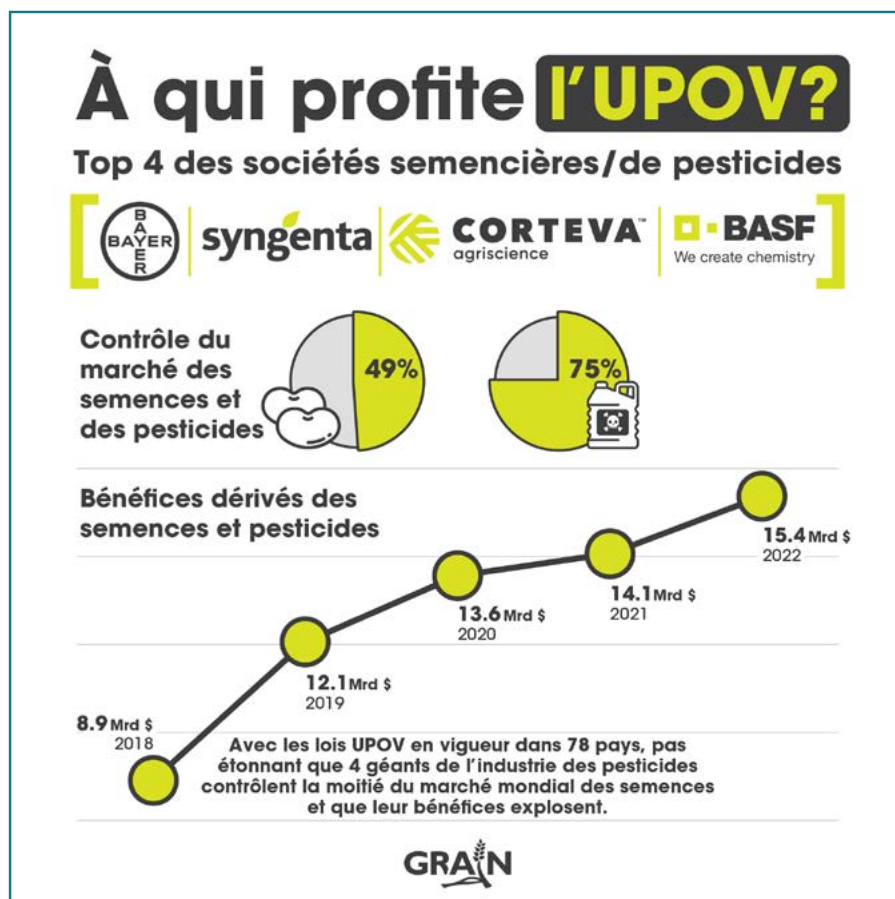
La campagne agit :

- En offrant une plateforme de coordination aux groupes du monde entier qui s'opposent à l'UPOV et aux lois similaires sur les semences ;
- En fournissant un espace pour le partage d'informations dans différentes langues ;
- En organisant chaque année le 2 décembre, une journée d'action et des mobilisations coordonnées.

Aujourd'hui, près de 400 groupes et individus participent à la campagne. Au fil des ans, de nombreuses actions concrètes ont vu le jour pour soutenir la résistance dans de nombreux pays, parmi lesquelles :

- Des lettres ouvertes pour dissuader les gouvernements du Bénin de la Zambie d'adhérer à l'UPOV ;
- Un soutien à des collectifs en Argentine, aux Philippines, au Honduras et au Guatemala mobilisés contre l'adhésion de leurs pays à l'UPOV 1991 ;
- Un appui aux efforts menés au Royaume-Uni, en Suisse et en Indonésie pour exclure l'UPOV des négociations de libre-échange de leurs gouvernements ;
- Un appui aux travaux de recherche et d'information pour mieux comprendre l'UPOV et son impact sur les semences paysannes ;
- La création et la diffusion de supports de campagne d'information grand public : vidéos d'animation, ateliers, œuvres d'art, etc.

Actuellement, plusieurs groupes discutent de la possibilité d'organiser un Tribunal permanent des peuples sur l'UPOV et la privatisation des semences.



Comment participer ?

- En s'abonnant à la liste de diffusion principale, où sont discutées les actions communes : stopupov-join@ourlists.org
- En rejoignant le groupe public Stop UPOV sur Facebook, où les membres partagent des actualités de leurs différents pays : <https://web.facebook.com/groups/904253430508472>
- En organisant une action locale à l'occasion de la Journée mondiale d'action contre l'UPOV le 2 décembre prochain !

Pour plus d'informations sur la campagne en Afrique, veuillez contacter :
Ange David Baïmey, GRAIN: ange@grain.org